



## Rapport du Conseil Communal Séance du 30 septembre 2025

Présents:	M. Jean Luc Nosbusch, bourgmestre ; M. Bruno Domingues Grilo, Mme Lynn Mossong échevins ; M. Camille Hoffmann, M. Emile Wies, Mme Andreza Sanguessuga Nene, M. Thomas Fellerich, Mme Anne Kohl-Kortum, Mme Cindy Dichter, Mme Monique Kuijpers, Mme Annemie Loor, conseillers ; M. Christophe Bastos, secrétaire communal ;
Absences excusées :	M. Camille Hoffmann (point 1) ;

---

### Ordre du jour

---

#### En séance publique:

##### **Administration générale**

1. Approbation du Règlement communal concernant l'utilisation du Hall sportif
2. Fixation du taux de l'impôt foncier pour l'exercice 2026
3. Fixation du taux de l'impôt commercial pour l'exercice 2026
4. Approbation de titres de recette 2025
5. Approbation de divers devis estimatifs concernant :
  - a. Devis supplémentaire pour le réaménagement et agrandissement du cimetière de Beaufort et Dillingen – 4/626/222100/20001
  - b. Devis initial pour réaménagement du parking "Kiosk" à Beaufort – 4/621/221313/20007
6. Approbation de décomptes
7. Approbation du projet détaillé définitif relatif au réaménagement et agrandissement du cimetière de Beaufort et Dillingen – 4/626/222100/20001
8. Approbation du projet détaillé définitif pour le réaménagement du parking "Kiosk" à Beaufort – 4/621/221313/20007
9. Approbation de l'adaptation du prix du repas sur roues ainsi que du prix de livraison
10. Prise d'acte de la délibération du conseil d'administration de l'Office social de Beaufort relative à l'approbation du « bilan et compte de profits et pertes de l'exercice 2022 et 2023 »
11. Prise d'acte de la délibération du conseil d'administration de l'Office social de Beaufort relative à l'« approbation de la nomination d'un remplaçant temporaire pour le receveur de l'Office Social »

##### **Urbanisme, aménagement communal et gestion des propriétés**

12. Avis relatif aux projets de plan d'action de lutte contre le bruit dans l'environnement
13. Approbation d'une modification du Plan d'Aménagement Général (PAG) concernant un terrain situé dans la « montée du Château » à Beaufort [Dossier 02]
14. Adoption d'une modification du Plan d'Aménagement Particulier « quartier existant » (PAP QE) concernant un terrain situé dans la « montée du Château » à Beaufort [Dossier 02]
15. Approbation du contrat de bail conclu entre le promoteur social et le bailleur social pour l'immeuble sis 10, montée du Château à Beaufort

##### **Commissions, syndicats et délégations**

16. Acceptation de la démission de Madame Sônia Richartz Prim en tant que membre de la commission du vivre-ensemble interculturel

##### **Associations**

17. Approbation de la convention relative à la mise à disposition du hall sportif communal pour l'organisation d'activités de Zumba



**Collège des bourgmestre et échevins**

18. Informations du collège des bourgmestre et échevins aux membres du conseil communal

À huis clos :**Gestion du personnel**

19. Nomination provisoire d'un fonctionnaire communal, Groupe de traitement B1, sous-groupe administratif pour le service technique.
20. Nomination d'un employé communal, carrière B1, sous-groupe administratif

---

Tous les points sont adoptés à l'unanimité, à l'exception du point 20.

---

Début de la séance à 9:00 heures

**En séance publique****1. Règlement communal concernant l'utilisation du Hall sportif**

Le conseil communal adopte un nouveau règlement définissant les conditions d'utilisation du hall sportif communal, qui remplace toutes les dispositions antérieures.

Ce règlement précise les modalités d'accès, les horaires, la priorité d'utilisation pour l'école fondamentale et les associations locales, ainsi que les règles de sécurité, d'hygiène et de responsabilité applicables à l'ensemble du complexe sportif (hall, dojo, salle de musculation et locaux annexes).

Il fixe également les interdictions principales — notamment celles relatives à l'introduction d'animaux, d'engins roulants ou d'aliments — et rappelle que l'usage est réservé à des activités sportives autorisées.

Les associations et clubs doivent être couverts par une assurance et désigner un responsable pour chaque activité.

Le règlement entrera en vigueur après sa publication officielle et sera affiché dans le hall sportif.

**2. Fixation du taux de l'impôt foncier pour l'exercice 2026**

Le conseil communal décide de maintenir pour l'année 2026 les taux actuellement en vigueur en matière d'impôt foncier.

Les taux multiplicateurs sont fixés à 360 % pour l'impôt foncier A et 360 % pour l'impôt foncier B.

**3. Fixation du taux de l'impôt commercial pour l'exercice 2026**

Le conseil communal décide de maintenir pour l'année 2026 le taux communal actuellement en vigueur en matière d'impôt commercial.

Le taux multiplicateur est fixé à 270 %

**4. Approbation de titres de recette 2025**

Le conseil communal approuve les titres de recette de l'exercice 2025.

Ils comprennent notamment des recettes provenant du Fonds de dotation globale des communes, ainsi que plusieurs subsides importants, dont :

- un subside de 454 415,24 € pour la pose d'une conduite de refoulement entre les réservoirs de Beaufort et Dillingen ;
- un subside de 163 819,04 € pour la construction d'un nouveau réservoir d'eau à Dillingen ;
- un subside de 47 824,33 € dans le cadre du Pacte Nature.

D'autres recettes proviennent de remboursements, loyers, taxes et ventes diverses.

Le montant total des recettes s'élève à 2 563 157,96 €.

**5. a.- 5. b. Approbation de devis**

Le conseil communal approuve deux projets de réaménagement présentés par le service technique communal :

- un devis supplémentaire pour le réaménagement et l'agrandissement du cimetière de Beaufort et Dillingen, portant le coût total du projet à 1 250 719,00 € TTC ;

- un devis initial pour le réaménagement du parking "Kiosk" à Beaufort, d'un montant de 845 910,00 € TTC.

Ces projets visent à moderniser les infrastructures communales et à améliorer les aménagements publics existants.

### 6. a. – 6. i. Approbation de décomptes

Le conseil communal approuve plusieurs décomptes de travaux relatifs à différents projets réalisés sur le territoire de la commune.

Ces décomptes concernent notamment :

- l'acquisition de machines et d'équipements spéciaux (388 392,86 €) ;
- l'aménagement du Generatiounsgaart (29 820,20 €) ;
- l'aménagement de trottoirs sans obstacles à Beaufort (47 362,00 €) ;
- l'installation d'une signalisation touristique sur le territoire communal (115 570,96 €) ;
- la liaison Aquatower Berdorf – Vugelsmillen (118 446,81 €) ;
- le renouvellement de la canalisation eau mixte – montée Hondsbierg à Dillingen (96 538,48 €) ;
- le remplacement d'un véhicule de l'atelier communal par un véhicule électrique (42 166,39 €) ;
- l'acquisition d'une voiture électrique pour les services administratifs (36 032,53 €) ;
- ainsi que l'acquisition de plusieurs véhicules pour le service technique, réalisés dans le cadre de différents investissements échelonnés sur plusieurs années (348 182,44 €).

Ces décomptes permettent de clôturer les articles budgétaires correspondants et de régulariser les opérations comptables liées aux travaux.

### 7. – 8. Approbation de projets détaillés

Le conseil communal arrête définitivement les projets détaillés relatifs à deux aménagements communaux majeurs :

- le réaménagement et l'agrandissement du cimetière de Beaufort et Dillingen, établi par le bureau BEST Ingénieurs-Conseils, pour un montant total de 1 233 297,70 € TTC ;
- le réaménagement du parking « Kiosk » à Beaufort, élaboré par le bureau INCA Ingénieurs-Conseils, pour un montant total de 840 017,59 € TTC.

Ces projets incluent les plans techniques, devis détaillés et mémoires explicatifs nécessaires au lancement des procédures de soumission publique et à la réalisation des travaux.

### 9. Approbation de l'adaptation du prix du repas sur roues ainsi que du prix de livraison

Le conseil communal adapte les tarifs applicables au service « Repas sur roues » à partir du 1er janvier 2026, conformément à la convention conclue avec SERVIOR.

Le prix du repas du jour est fixé à 13,96 €, et le prix de la livraison individuelle à 6,42 €.

La commune continue à prendre en charge les frais liés à la location de la plaque de réchauffement des repas.

### 10. – 11. Office social régional – Approbation des comptes et nomination temporaire d'un receveur

Le conseil communal prend acte de deux délibérations du conseil d'administration de l'Office social régional de Beaufort :

- l'approbation du bilan et du compte de profits et pertes pour les exercices 2022 et 2023, tels que vérifiés par le Ministère des Affaires intérieures ;
- la nomination temporaire de M. Rafael Fernandes, receveur auprès de l'administration communale de Lenningen, pour assurer les fonctions de receveur de l'Office social jusqu'à la désignation d'un nouveau titulaire.

Ces décisions garantissent la continuité administrative et financière de l'office social régional.

### 12. Avis relatif aux projets de plan d'action de lutte contre le bruit dans l'environnement

Le conseil communal examine les projets nationaux de plans d'action relatifs à la lutte contre le bruit provenant du trafic routier, ferroviaire et aérien.

Il constate que le territoire de Beaufort n'est concerné par aucune mesure spécifique, la commune se situant en dehors des zones d'exposition au bruit identifiées.

Le conseil souligne toutefois l'importance de la zone "potentiellement calme – Müllerthal-Beaufort", reconnue au niveau national pour sa contribution à la qualité de vie et à la préservation du cadre naturel.

### 13. & 14. Modifications du PAG et du PAP QE « Montée du Château »

Le conseil communal adopte les modifications ponctuelles du Plan d'Aménagement Général (PAG) et du Plan d'Aménagement Particulier "quartier existant" (PAP QE) concernant un terrain situé dans la montée du Château à Beaufort.

Ces adaptations transforment le classement du terrain de zone "jardins familiaux" en zone "bâtiments et équipements publics", afin de permettre de futurs aménagements communaux.

Aucune réclamation n'a été introduite durant l'enquête publique, et les dossiers reçoivent un avis favorable des autorités compétentes.

Le conseil communal décide de transmettre les projets modifiés au Ministère des Affaires intérieures pour approbation définitive.

### 15. Approbation du contrat de bail conclu entre le promoteur social et le bailleur social pour l'immeuble sis 10, montée du Château à Beaufort

Le conseil communal approuve le contrat de location conclu entre la Commune de Beaufort, agissant en tant que promoteur social, et la Fondation pour l'Accès au Logement, agissant en tant que bailleur social, concernant les logements situés au 10, montée du Château à Beaufort.

Ce contrat, entrant en vigueur le 1er janvier 2026, fixe les conditions de gestion et d'entretien des logements dans le cadre de la législation sur le logement abordable.

La Fondation pour l'Accès au Logement assurera la gestion quotidienne des habitations et leur attribution conformément aux dispositions légales en vigueur.

### 16. Acceptation de la démission de Madame Sônia Richartz Prim en tant que membre de la commission du vivre-ensemble interculturel

Le conseil communal prend acte de la démission de Madame Sônia Richartz Prim de son mandat de membre de la commission consultative du vivre-ensemble interculturel.

Cette démission intervient pour des raisons professionnelles.

### 17. Approbation de la convention relative à la mise à disposition du hall sportif communal pour l'organisation d'activités de Zumba

Le conseil communal approuve la convention conclue avec l'asbl « Bien-être au cœur », représentée par son président M. Fernando Resende, pour l'organisation d'activités de bien-être physique et mental, notamment des cours de Zumba, dans le hall sportif communal.

La convention précise les modalités d'utilisation des locaux, les horaires, les engagements de l'association, ainsi que les conditions de responsabilité et d'assurance.

Elle est conclue pour une durée d'un an, renouvelable tacitement, et accorde une priorité d'inscription aux résidents de la commune.

### 18. Informations du collège des bourgmestre et échevins aux membres du conseil communal

Le collège informe le conseil communal de l'avancement de plusieurs projets et initiatives :

- **Parking Härëwëss** : les travaux débutent prochainement et prévoient un aménagement complet du site, incluant la transplantation des arbres sains et la suppression des arbres malades.
- **Projet "Iceblock"** (bâtiment annexe à la patinoire) : les travaux de terrassement et d'abattage des haies vont démarrer, toutes les autorisations étant obtenues.
- **Ancien bâtiment Judo (10, montée du Château)** : une expertise évalue l'immeuble à 389 000 €, avec des problèmes d'infiltration à traiter ; une réflexion est en cours sur une éventuelle rénovation ou vente.
- **Transport scolaire** : la présence d'un accompagnateur est assurée sur le trajet concerné.
- **Commémoration et Kermesse** : l'événement se tiendra le 19 octobre à Dillingen.
- **Maison Relais et Crèche** : les capacités d'accueil communales sont atteintes ; une coordination est en cours avec la

crèche Butzemillen pour répondre à la demande.

- **Calendrier du budget communal :**
    - 11 novembre – séance du conseil communal et premier groupe de travail budgétaire ;
    - 25 novembre – deuxième séance budget ;
    - 9 décembre – présentation du budget ;
    - 16 décembre – vote du budget.
  - **Fête du personnel communal :** fixée au 6 février 2026.
- 

## À huis clos

### 19. – 20. Nominations d'un fonctionnaire et d'un employé communal

Le conseil communal procède à deux nominations dans le cadre de la gestion du personnel communal :

#### **Service technique communal :**

Le conseil nomme provisoirement Monsieur Pit Lourenco au poste de fonctionnaire communal, groupe de traitement B1 – sous-groupe administratif. L'entrée en fonction est fixée au 1er janvier 2026.

#### **Coordination sportive :**

Le conseil engage Madame Lena Hetto en tant qu'employée communale, carrière B1 – sous-groupe administratif, pour occuper la fonction de coordinatrice sportive auprès de l'administration communale. L'entrée en fonction est également fixée au 1er janvier 2026.

---

Fin de la séance à 10:30 heures